

PROGRAMME

Mise en copropriété d'un immeuble HLM

REF : COP-022

La question de la mise en copropriété des immeubles HLM occupe une part prépondérante dans les évolutions législatives s'imposant aux organismes HLM.
Cet enjeu nécessite de maîtriser le droit de la copropriété, de préparer la mise en copropriété et de la gérer dans la durée selon des règles spécifiques aux HLM.

Les textes : Loi du 10 juillet 1965 & décret du 17 mars 1967 ; Code de la construction & habitation ; Jurisprudence

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/hJrw>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de préparer et administrer une copropriété HLM

Contenu de la formation

- Cadre général du fonctionnement de la copropriété
 - La naissance de la copropriété : première vente
 - Les organes de gestion et leurs rôles respectifs
 - Focus sur la mission et le contrat de syndic
- Préparer la mise en copropriété
 - Etat descriptif de division
 - Règlement de copropriété
 - Appréhender l'aspect financier et la répartition des charges en copropriété
 - Désigner le syndic provisoire
- Préparer la première assemblée générale de copropriété
 - Le formalisme de l'assemblée
 - Les contrats à présenter à l'assemblée
 - Exercice comptable et budget
 - Questions incontournables devant être présentées à l'assemblée
 - Désignation du syndic et des conseillers syndicaux
- Les particularités d'une copropriété issue de la vente HLM
 - Dérogation : Le propriétaire HLM peut être et rester syndic
 - Non application de la réduction de la «main dominante»

Profils des apprenants

- Administrateurs de biens, syndics, avocats, administrateurs judiciaires, notaires, géomètres-experts, bailleurs sociaux

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**Pré-requis**

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation**Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com**[Livret d'accueil participant](#)**